

L'an deux mille quinze, le vendredi 13 mars, à 19H00, les membres du conseil municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Mr NACCACHE Roger.

Présents : Roger NACCACHE, Bruno MARTINET, Olivier LE CAM, Patrice CLAMOTE, Luc GOLDENBERG, Bertrand SERVOIS, Hervé COLINOT, Céline ROBERGE, Sandrine VOCORET, Caroline SAILLARD, Christelle BARRIERE, Martine MÉTÉNIER

Absent ayant donné procuration : Sébastien JORANDON à Olivier LE CAM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2014 par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- approuve le Compte Administratif du budget communal 2014, **Section de fonctionnement** : Dépenses : 1 786 386.52€ Recettes : 1 871 572.59 €
Section d'investissement : Dépenses : 2 927 224.51€ Recettes : 2 760 733.00 €
- approuve le Compte Administratif budget Assainissement 2014, **Section de fonctionnement** : Dépenses : 93 970.23 € Recettes : 97 783.08 € **Section d'investissement** : Dépenses : 102 746.07 € Recettes : 30 866.25 €
- approuve le Compte Administratif du budget Déchets Ménagers 2014, **Section de fonctionnement** : Dépenses : 112 540.74 € Recettes : 164 971.14 € **Section d'investissement** : Dépenses : 3 024.00 € Recettes : 4 000.00 €
- approuve le Compte Administratif Lotissement de la Vignonnerie 2014, **Section de fonctionnement** : Dépenses : 0.00 € Recettes : 0.00 € **Section d'investissement** : Dépenses : 0.00 € Recettes : 0.00 €
- vote le taux de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères à 4,25%
- vote les taux des taxes pour 2015 suivants : **Taxe d'habitation** : 18.84 %
Taxe foncière bâti : 27.97 % **Taxe foncière non bâti** : 96.57 % **Cotisation foncière des entreprises** : 30.66 %
- décide de renommer la régie de recettes « Carrière de Chabrolles » comme suit : « Régie à vocation des clubs subaquatiques pour l'hébergement, pour le camping et la plongée sur le site de Chabrolles »,
- étend cette régie à l'encaissement des locations des emplacements de camping
- Des permanences médicales vont être effectuées au Centre Rural Intergénérationnel par la **Société Civile de Moyens**, Maison de Santé du Pays Charitois. Une convention de mise à disposition d'un local à usage professionnel sera mise en place. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer cette convention de mise à disposition ainsi que toutes les pièces nécessaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

accepte les propositions de subventions :	
- Football Club Beffes-St-Léger-Marseilles-Argenvières :	1100 €
- AAPPMA « Le Brochet » :	400 €
- F.N.A.C.A :	400 €
- Club de l'Age d'Or Beffois :	1000 €
- Amicale des retraités P et Ch et SCF :	400 €
- FOPAC :	400 €
- Energym :	700 €
- Les Amis de l'école	500 €
- Tennis Club Beffois :	500 €
- La pétanque Beffoise :	600 €
- Aqua Beffes Club :	600 €
- Amis de Chabrolles :	750 €
- Club Pyramide « PyraBeffes » :	500 €
- 3T Racing Team :	700 €
- Université Rurale	200 €
- Les majorettes	500 €
- Comité des fêtes	600 €
- Viet Vo Dao	500 €
- Ping Pong	500 €
- Les P'tits Loups	600 €
Association des amis de la bibliothèque du Cher :	100 €
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés :	55 €
Prévention routière :	30 €
Associations des paralysés de France :	15 €
Fédération des Œuvres Laïques :	15 €
Association pour aveugles et déficients visuels APADVOR :	15 €
Institut Curie :	30 €
Nouvelle Association Française des Sclérosés en Plaques :	20 €
Croix Rouge :	100 €
AFM :	30 €
Secours Populaire :	170 €
Secours catholique :	50 €
FACILAVIE :	100 €
ADMR	100 €
CFA Polyvalent (par enfant inscrit)	20 €

Elections cantonales :

Le bureau du vote du dimanche 29 mars 2015 se compose comme suit :

Président : Roger NACCACHE
Suppléant : Bruno MARTINET

<u>8h00 - 11h00</u>	<u>11h00 - 14h30</u>	<u>14h30 - 18h00</u>
Luc GOLDENBERG	Martine METENIER	Bertrand SERVOIS
Olivier LE CAM	Céline ROBERGE	Caroline SAILLARD
Sandrine VOCORET	Christelle BARRIERE	Patrice CLAMOTE
Sébastien JORANDON	Hervé COLINOT	

Pour extraits conformes
Le Maire,
NACCACHE Roger,